



OFFRIR
des rendements
solides à long terme

ATTEINDRE
l'excellence du
rendement

MINIMISER
notre empreinte sur
l'environnement

ATTIRER
et conserver les
meilleurs talents

CONTRIBUER
au développement
de collectivités plus
fortes et viables

**EXERCER NOS
ACTIVITÉS**
avec intégrité
et confiance

Tableaux de données

Environnement¹

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (teqCO₂)				
Émissions de GES (type 1 et 2)^{1,2}	103 012	117 223	115 627	305-1, 305-2
Immeubles de bureaux gérés	72 455	83 309	83 753	305-1, 305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	30 557	33 914	31 874	305-1, 305-2
Émissions directes de GES (type 1)^{1,2}	52 422	59 218	56 784	305-1
Immeubles de bureaux gérés	26 325	29 870	29 492	305-1
Immeubles résidentiels à logements multiples	26 097	29 348	27 292	305-1
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur l'emplacement)^{1,2}	50 590	58 005	58 843	305-2
Immeubles de bureaux gérés	46 130	53 439	54 261	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	4 460	4 566	4 582	305-2
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur le marché)^{1,2}	44 271	48 981	46 023	305-2
Immeubles de bureaux gérés	40 246	45 030	41 623	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	4 025	3 951	4 400	305-2
Autres émissions indirectes de GES (type 3)³	20 124	21 981	22 705	305-3
Immeubles de bureaux gérés	4 221	6 682	7 703	305-3
Immeubles résidentiels à logements multiples	15 903	15 299	15 002	305-3
Intensité des émissions de GES (teqCO₂/1 000 pi²)⁴	4,14	4,68	4,72	305-4, CRE3
Immeubles de bureaux gérés	3,76	4,41	4,48	305-4, CRE3
Immeubles résidentiels à logements multiples	4,97	5,27	5,27	305-4, CRE3
Réduction nette des GES par la conservation (teqCO₂)⁵	(28 782)	(17 585)	(17 958)	305-5

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Consommation d'énergie (MWh)				
Consommation d'énergie dans l'organisation⁶	621 220	701 057	693 231	302-1
Combustible non renouvelable consommé	283 279	320 174	306 821	302-1
Gaz naturel (mesurée)	283 279	320 174	306 821	302-1
Mazout	-	-	-	302-1
Électricité achetée pour consommation	313 645	353 488	361 892	302-1
Vapeur achetée pour consommation	24 296	27 395	24 518	302-1
Intensité de l'énergie (kWheq/pi²)⁷	20,88	23,56	23,65	302-3, CRE1
Immeubles de bureaux gérés	21,03	24,15	24,45	302-3, CRE1
Immeubles résidentiels à logements multiples	20,53	22,25	21,81	302-3, CRE1
Réduction nette de la consommation d'énergie par la conservation (MWh)⁸	(110 738)	(55 097)	(58 532)	302-4
Déchets				
Déchets générés - absolu (en tonnes)⁹	15 517	18 681	19 660	306-2
Immeubles de bureaux gérés	5 531	9 209	10 361	306-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	9 986	9 472	9 299	306-2
Intensité des déchets générés (tonnes/1 000 pi²)	0,52	0,63	0,67	306-2
Immeubles de bureaux gérés	0,27	0,45	0,51	306-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	1,07	1,01	1,05	306-2
Méthode d'élimination des déchets (tonnes)¹⁰				
Déchets mis en décharge ¹¹	9 534	10 289	10 461	306-2
Recyclé ¹²	5 259	6 635	7 429	306-2
Matières organiques ¹³	724	1 422	1 178	306-2
Récupération pour énergie ¹⁴	-	335	592	306-2
Taux de détournement des déchets des décharges (%)¹⁵	39 %	43 %	44 %	306-2



OFFRIR
des rendements
solides à long terme

ATTEINDRE
l'excellence du
rendement

MINIMISER
notre empreinte sur
l'environnement

ATTIRER
et conserver les
meilleurs talents

CONTRIBUER
au développement
de collectivités plus
fortes et viables

**EXERCER NOS
ACTIVITÉS**
avec intégrité
et confiance

Environnement¹ (suite)

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Eau¹⁶				
Eau retirée (m³)	1 940 143	2 249 556	2 244 879	303-1
Immeubles de bureaux gérés	768 969	1 127 557	1 183 393	303-1
Immeubles résidentiels à logements multiples	1 171 174	1 121 999	1 061 486	303-1
Intensité de la consommation d'eau (L/pi²)¹⁷	65,20	75,59	76,58	CRE2
Immeubles de bureaux gérés	37,66	55,23	57,96	CRE2
Immeubles résidentiels à logements multiples	125,36	120,10	119,32	CRE2
Certifications, étiquetage ou cote d'immeubles verts				
% global d'actifs¹⁸				
% des immeubles qui ont reçu une certification d'immeubles verts, par immeuble	86,8 %	87,2 %	88,5 %	CRE8
% des immeubles qui ont reçu une certification d'immeubles verts, par surface de plancher	91,6 %	92,1 %	92,2 %	CRE8
Nombre d'immeubles par catégorie d'actif¹⁹				
Nombre total d'immeubles qui ont reçu une certification	350	360	353	CRE8
Immeubles de bureaux	55	64	64	CRE8
Immeubles résidentiels à logements multiples	35	36	36	CRE8
Commerces de détails ouverts	97	97	90	CRE8
Industrie légère	163	163	163	CRE8
Nombre d'immeubles par type de certification²⁰				
LEED (CBDCa)	19	17	17	CRE8
BOMA BEST (BOMA Canada)	343	357	346	CRE8
Built Green (RNCa)	1	1	1	CRE8
FitWel (Center for Active Design)	3	3	-	CRE8

¹ Les confinements partout au Canada durant la pandémie de COVID-19 en 2020 a eu des répercussions importantes, mais variables, sur l'utilisation des services publics, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments. L'impact combiné a entraîné des réductions substantielles pour tous ces paramètres, en partie grâce aux équipes de gestion qui ont ajusté les opérations des actifs de manière à minimiser les coûts des services publics et les impacts environnementaux. Bien que les actifs de Conseillers immobiliers GWL aient réduit leur impact environnemental en 2020 et se soient appuyés sur les réductions réalisées entre 2013 et 2019, on s'attend à ce que l'ampleur de ces réductions ne soit pas entièrement maintenue au-delà de 2021, au fur et à mesure que les confinements s'atténuent.

Toutes les données sur l'environnement (c.-à-d., les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets) font référence aux portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples gérés de Conseillers immobiliers GWL, et elles sont consolidées selon une approche de contrôle opérationnel et assurées en externe par une tierce partie indépendante, conformément à la norme ISAE 3410 : Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre. Les données industrielles et du commerce de détail sont exclues, car les données sont accessibles pour les zones communes seulement et sont inférieures au seuil de *minimis* pour la déclaration (<0,5 % des émissions globales) tel qu'énoncé dans le Protocole des gaz à effet de serre. Les totaux des émissions de GES sont calculés au moyen des totaux des émissions de type 2 basées sur l'emplacement.

² Nos émissions de GES de type 1 et de type 2 sont liées aux actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Notre année de base de rapport est 2013. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète sont basés sur le Rapport d'inventaire national le plus récent d'Environnement Canada, les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les fournisseurs de services publics. Les émissions de type 1 sont liées à la consommation de gaz naturel et de mazout, excluant les émissions de GES associées à l'utilisation de combustible dans les génératrices auxiliaires et les ajouts de fluide frigorigène. Les émissions de type 2 sont liées à l'électricité achetée et à la vapeur. Les émissions de type 2 basées sur le marché comprennent l'achat de crédits d'énergie renouvelable.

³ Nos émissions de GES de type 3 comprennent les émissions des déchets mis en décharge et la récupération d'énergie, ainsi que la distribution d'eau pour les actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète sont basés sur le Rapport d'inventaire national (RIN) d'Environnement Canada et les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁴ Les intensités de nos émissions de gaz à effet de serre font référence aux types 1, 2 et 3 pour les immeubles de bureaux et les immeubles résidentiels à logements multiples seulement (tel qu'il est indiqué dans cette annexe). La superficie totale en pieds carrés utilisée pour calculer les intensités des émissions est fondée sur la superficie brute de plancher.

⁵ Réduction estimée des émissions de GES de types 1, 2 et 3, comme résultat des initiatives de conservation dans les immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport aux émissions de 174 772 tonnes d'eq CO₂ pendant l'année de référence 2013. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur les émissions, comme les changements dans les coefficients d'émission, le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

⁶ L'énergie consommée dans l'organisation fait référence à notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples, qui relève de notre limite de contrôle opérationnel, tel que défini dans la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD. Là où les immeubles sont hors de notre contrôle opérationnel (p. ex., bâtiment à locataire unique, qui paie tous les services publics), nous ne déclarons pas l'information sur l'énergie. La déclaration de consommation d'énergie comprend la consommation d'énergie provenant de sources de combustibles non renouvelables (p. ex., le gaz naturel) et l'énergie achetée (p. ex. l'électricité et la vapeur). Aucun mazout ou eau réfrigérée n'a été consommé durant cette période (2018-2020).

⁷ Notre intensité énergétique couvre l'énergie consommée dans le portefeuille géré d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples, couvrant le gaz naturel et l'électricité achetée et la vapeur. Nous présentons l'intensité énergétique en fonction de l'équivalence en kWh par pied carré de la superficie brute de plancher.

⁸ Réduction estimée de la consommation d'énergie, comme résultat des initiatives de conservation dans nos immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport à la consommation d'énergie de 753 633 MWh pendant l'année de référence 2013. Les sources d'énergie comprises dans le calcul couvrent le gaz naturel, le mazout, et la vapeur. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur la consommation d'énergie, comme le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

⁹ Toutes les données sur les déchets font référence aux déchets non dangereux générés dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion, qui sont mis en décharge ou récupérés pour l'énergie.

¹⁰ Les méthodes d'élimination des déchets ont été déterminées par les renseignements qui nous ont été fournis par nos gestionnaires/sous-traitants de collecte des déchets.

¹¹ Les déchets mis en décharge comprennent les déchets non dangereux dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion.

¹² Les déchets recyclés comprennent divers flux de recyclage (p. ex., papier, carton, plastiques) dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples gérés.

¹³ Les déchets de matières organiques comprennent tous les déchets de l'intérieur et de l'extérieur recueillis pour le compostage ou le ramassage des matières organiques.

¹⁴ La quantité de déchets envoyés à la récupération pour l'énergie (p. ex. installations de production d'énergie à partir de déchets) est fournie par la société de collecte des déchets.

¹⁵ Seuls les déchets recyclés et de matières organiques sont comptés comme détournés. Le taux moyen de détournement pour les immeubles de bureaux en 2020 était de 61 %, tandis que le taux moyen de détournement pour les immeubles résidentiels à logements multiples était de 23 %.

¹⁶ Toute l'eau consommée et les données d'intensité font référence à l'eau retirée des réserves d'eau municipales dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion. Nous calculons l'eau retirée à partir des renseignements fournis par nos fournisseurs de services publics.

¹⁷ Nous présentons l'intensité de l'eau en fonction des litres par pied carré de la superficie brute de plancher.

¹⁸ Pourcentages basés sur les actifs admissibles (c'est-à-dire, ceux qui répondent aux critères d'admissibilité établis par les systèmes de notation ou la gestion interne).

¹⁹ Les totaux sont par bâtiments individuels. Plusieurs immeubles certifiés individuellement peuvent englober un actif unique, tel qu'il est indiqué dans le corps du présent rapport.

²⁰ Certains immeubles ont plusieurs types de certification. Par conséquent, le nombre total de certifications peut dépasser le nombre total d'immeubles certifiés.



OFFRIR
des rendements
solides à long terme

ATTEINDRE
l'excellence du
rendement

MINIMISER
notre empreinte sur
l'environnement

ATTIRER
et conserver les
meilleurs talents

CONTRIBUER
au développement
de collectivités plus
fortes et viables

**EXERCER NOS
ACTIVITÉS**
avec intégrité
et confiance

Sécurité

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité				
% de l'effectif faisant partie des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ²¹	25 %	20 %	25 %	403-1
Système de gestion OHSAS 18 001				
% de l'organisation qui utilise un système de gestion de la sécurité aligné sur le système OHSAS 18 001	100 %	100 %	100 %	CRE6
Formation en matière de santé et sécurité²²				
Nombre d'employés recevant une formation en matière de santé et sécurité	845	840	522	404-1
Nombre d'heures de formation en matière de sécurité reçue par employé	6,0	5,0	6,0	404-1
Rendement en matière de santé et sécurité au travail²³				
Taux de blessures (taux d'accidents enregistrables) ²⁴	0,67	0,88	0,65	403-2
Taux de gravité ²⁵	2,25	0,62	0	403-2
Taux de journées perdues ²⁶	0,23	0,22	0	403-2
Maladies professionnelles	0	0	0	403-2
Nombre total d'événements dangereux (quasi-accidents)	8	11	8	403-2
Décès ²⁷	0	0	0	403-2

²¹ Des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ont été établis dans toutes les régions à l'échelle nationale et sont composés de superviseurs et d'employés. Les employés représentent au moins 50 % des membres des comités mixtes de santé et de sécurité; ils ont un coprésident élu qui préside le comité avec un coprésident de l'employeur nommé.

²² L'augmentation du nombre d'employés formés depuis 2018 est due au fait que le personnel du portefeuille d'immeubles résidentiels à logements multiples de Conseillers immobiliers résidentiels GWL est inclus pour la première fois dans le rapport.

²³ Le personnel du portefeuille d'immeubles résidentiels à logements multiples de Conseillers immobiliers résidentiels GWL est inclus pour la première fois à partir de 2019.

²⁴ Le taux de blessures est le nombre de cas d'incidents enregistrables par 200 000 heures travaillées des employés (nombre de cas enregistrables X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés). Le taux de blessures ne comprend pas les blessures mineures (niveau de premiers soins). Tous les incidents nécessitant l'aide médicale immédiate d'un médecin, d'un hôpital ou d'un dentiste sont signalés.

²⁵ Le taux de gravité est le nombre de jours de travail perdus divisé par le nombre total d'incidents enregistrables. En 2020, le taux de gravité a augmenté en raison d'un incident ayant nécessité plusieurs jours de convalescence pour un employé.

²⁶ Le taux de journées perdues est égal au nombre de cas de temps perdu X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés.

²⁷ Les décès font référence à nos employés.

²⁸ Nos employés à temps plein représentent Conseillers immobiliers GWL et notre filiale en propriété exclusive, Conseillers immobiliers résidentiels GWL. Nous avons des employés permanents, à temps partiel et contractuels. Nous n'avons aucun employé syndiqué.

²⁹ Les employés par région, âge et sexe comprennent les employés permanents, à temps partiel et contractuels. Les employés à temps plein et à temps partiel sont différenciés d'après le nombre habituel d'heures travaillées par semaine, tandis que les travailleurs occasionnels et temporaires sont définis sur la base des contrats de travail à court terme (p. ex., stage coopératif). Les données sur les employés sont gérées et extraites par le système de rémunération et les bases de données internes de Conseillers immobiliers GWL.

Employeur de choix

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Nombre total d'employés	785	784	752	102-7
Employés par sexe²⁹				
Nombre d'employées (femmes)	369 (47 %)	368 (47 %)	356 (47 %)	102-8
Nombre d'employés (hommes)	416 (53 %)	416 (53 %)	396 (53 %)	102-8
Employés par âge²⁹				
Employés âgés de moins de 30 ans	87 (11 %)	103 (13 %)	77 (10 %)	102-8
Employés âgés de 30 à 50 ans	400 (51 %)	387 (49 %)	402 (53 %)	102-8
Employés âgés de plus de 50 ans	298 (38 %)	294 (38 %)	273 (36 %)	102-8
Employés par contrat²⁹				
Nombre d'employés (permanents)	742	742	711	102-8
Nombre d'employés (à temps partiel)	7	11	11	102-8
Nombre d'employés (temporaires ou contractuels)	36	31	30	102-8
Employés par région²⁹				
Alberta	146 (19 %)	150 (19 %)	146 (19 %)	102-8
Canada atlantique	15 (2 %)	17 (2 %)	18 (2 %)	102-8
Colombie-Britannique	54 (7 %)	76 (10 %)	71 (9 %)	102-8
Manitoba/Saskatchewan	95 (12 %)	90 (11 %)	84 (11 %)	102-8
Ontario	437 (56 %)	411 (52 %)	387 (51 %)	102-8
Québec	38 (5 %)	40 (5 %)	46 (6 %)	102-8



OFFRIR
des rendements
solides à long terme

ATTEINDRE
l'excellence du
rendement

MINIMISER
notre empreinte sur
l'environnement

ATTIRER
et conserver les
meilleurs talents

CONTRIBUER
au développement
de collectivités plus
fortes et viables

**EXERCER NOS
ACTIVITÉS**
avec intégrité
et confiance

Employeur de choix (suite)

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Embauche de nouveaux employés³⁰				
Nombre total de nouvelles embauches	120 (15 %)	157 (20 %)	145 (19 %)	401-1
Groupe d'âge				
Embauche de nouveaux employés âgés de moins de 30 ans	33 (28 %)	49 (31 %)	43 (29 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de 30 à 50 ans	71 (59 %)	71 (45 %)	85 (59 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de plus de 50 ans	16 (13 %)	37 (24 %)	17 (12 %)	401-1
Sexe				
Embauche de nouvelles employées (femmes)	58 (48 %)	79 (50 %)	66 (46 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés (hommes)	62 (52 %)	78 (50 %)	79 (54 %)	401-1
Roulement des employés³¹				
Nombre relatif au roulement des employés	133 (17 %)	162 (21 %)	178 (24 %)	401-1
Groupe d'âge				
Roulement des employés âgés de moins de 30 ans	32 (24 %)	31 (24 %)	31 (18 %)	401-1
Roulement des employés âgés de 30 à 50 ans	63 (47 %)	71 (44 %)	79 (44 %)	401-1
Roulement des employés âgés de plus de 50 ans	38 (29 %)	52 (32 %)	68 (38 %)	401-1
Sexe				
Roulement des employées (femmes)	62 (47 %)	82 (50 %)	78 (44 %)	401-1
Roulement des employés (hommes)	71 (53 %)	82 (50 %)	100 (56 %)	401-1

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Formation des employés				
Formation et éducation : Cours à l'interne, en ligne³²				
Formation totale sur la conformité (heures) ³³	1 170	2 067	2 169	404-1
Formation totale autonome en ligne (heures) ³⁴	179	600	1 486	404-1
Heures de formation interne par employé (heures/employé/année)	1,72	3,40	4,90	404-1
Formation et éducation : Cours externes³⁵				
Nombre d'employés qui ont présenté une demande de financement	276 (35 %)	311 (40 %)	302 (40 %)	404-1, 404-2
Financement de la formation (\$)	202 590 \$	233 905 \$	220 198 \$	404-1, 404-2

³⁰ Les nombres d'embauches de nouveaux employés représentent les employés embauchés au cours de l'année du rapport.

³¹ Les nombres relatifs au roulement du personnel comprennent tous les départs de l'entreprise, volontaires et involontaires, y compris les démissions, les retraits, les cessations d'emploi et les départs à la retraite. Le taux de roulement (%) relativement élevé en 2018 est attribué principalement à l'établissement d'une nouvelle société de gestion d'immeubles et de placements (QuadReal Property Group) par un des clients de longue date de Conseillers immobiliers GWL, qui a commencé à gérer ses propres actifs durant cette période. La majorité des départs de Conseillers immobiliers GWL fait la transition vers la société nouvellement établie et n'est pas le résultat de mises à pied. Ces taux de rotation tiennent également compte des employés qui ont choisi de participer au programme de retraite volontaire (PRV) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, lancé en 2017.

³² La formation interne, en ligne, concerne les cours offerts sur la plateforme d'apprentissage électronique de Canada-Vie.

³³ La formation sur la conformité fait référence aux codes, politiques et cours obligatoires de la société (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent, Code de conduite, accessibilité, protection de la vie privée). L'augmentation relative du nombre d'heures de formation en 2018 est liée au lancement de nouveaux cours obligatoires sur la conformité, notamment la formation à la cybersécurité et antifraude.

³⁴ La formation en ligne autonome fait référence au perfectionnement volontaire des compétences (p. ex., compétences en informatique, aptitudes au leadership). Le nombre total relativement élevé d'heures de formation en 2018 est principalement lié à trois initiatives : Canada-Vie, la société mère de Conseillers immobiliers GWL, a lancé une nouvelle plateforme d'apprentissage et de perfectionnement qui comprend plusieurs nouveaux cours uniques auxquels le personnel a participé; Conseillers immobiliers GWL a lancé un nouveau cadre de rémunération et de carrière et un processus de fin d'année associant des webinaires et de la formation à l'intention des employés; et Conseillers immobiliers GWL a commencé à mettre à niveau son progiciel standard pour les employés et à déployer simultanément une formation connexe sur le nouveau logiciel.

³⁵ La formation externe est soutenue par la politique de remboursement des frais de scolarité de Canada-Vie, qui offre 2 000 \$ par ETP par année pour les cours de perfectionnement professionnel externes et appuie le perfectionnement des compétences et aptitudes des employés liés à leur emploi. La participation au programme est volontaire. Les nombres ne comprennent pas la formation supplémentaire financée par les budgets discrétionnaires des unités d'affaires. Le nombre d'employés participant au programme de remboursement des frais de scolarité en 2020 a diminué en partie en raison de la disponibilité des cours pendant la pandémie de COVID-19 et les confinements.

Investissements communautaires

Données quantitatives	2020	2019	2018	Indicateur GRI
Contribution en espèces ³⁶	109 456 \$	216 015 \$	215 150 \$	201-1
Dons en nature, dons de produits ou de services (heures) ³⁷	0	1 083	1 000	201-1

³⁶ Nombre total de dons de bienfaisance versés par les employés des sociétés Conseillers immobiliers GWL / Conseillers immobiliers résidentiels GWL ou par Canada-Vie au nom de CIGWL à divers organismes de bienfaisance. En 2018, une partie des contributions totales de bienfaisance a été estimée en raison de la disponibilité des données. En 2020, les contributions caritatives ont diminué en raison des limitations liées à la COVID-19 sur la capacité à collecter des fonds auprès des organisations partenaires et des employés.

³⁷ Les heures de travail que les employés de Conseillers immobiliers GWL ont consacrées aux journées de construction d'Habitat pour l'humanité dans tout le Canada. Pour des raisons de sécurité, aucune heure de bénévolat n'a pu être apportée à Habitat pour l'humanité en 2020 en raison de la COVID-19.